

L'aéroport de Sion ne sera plus un service de la Ville, il va être régionalisé et son organisation confiée à une société privée.



PAR DV

AVIATION A l'avenir, l'aéroport ne sera plus un service de la Ville. Il va devenir une société de partenariat public-privé et son exploitation sera confiée à un opérateur privé qui doit encore être trouvé.

Que faire de l'aéroport de Sion ? Le comité de pilotage a présenté ses conclusions hier à la presse. La Ville de Sion et le canton souhaitent conserver cet outil et en faire un véritable instrument de développement économique et touristique. Sa structure sera par contre totalement repensée. L'aéroport ne dépendra plus d'un service de la Ville, il sera régionalisé et piloté par un opérateur privé.

« Nous arrivons actuellement à 40'000 mouvements annuels. C'est autant qu'Innsbruck. Je suis convaincu de notre potentiel », a déclaré Philippe Varone, président de Sion. « Si l'on enlève l'apport de l'armée, l'aéroport coûte chaque année entre 8 et 10 millions de francs. Selon nos calculs, il permet entre 80 et 100 millions de retombées. C'est déjà intéressant, imaginez si l'on arrive encore développer l'offre et à faire venir des touristes en avion plutôt qu'en voiture », s'enthousiasme Christophe Darbellay, conseiller d'Etat chargé de l'économie.

Un conseiller d'Etat qui a voulu que le canton s'implique davantage dans l'organisation et puisse donner son avis. Ce qui tombait bien puisque la Ville de Sion souhaitait de son côté donner une dimension régionale à l'aéroport. Ce premier rapprochement sera effectif en 2020 avec la création d'une société de projet Ville-canton qui reprendra la concession.

Confier l'exploitation à un opérateur

Dans un deuxième temps, un opérateur privé reprendra la gestion du site. La gouvernance de l'aéroport se transformera en partenariat public-privé institutionnel avec 51% des parts en mains de la Ville et du canton, 19% pour les destinations touristiques et 30% pour l'opérateur. « La répartition des 49% non publics peut évoluer, ces chiffres ne sont pas figés », indique Christophe Darbellay.

Pour Laure Athias, professeure de l'Institut des hautes études en administration de l'Université de Lausanne qui travaillé sur le projet, cette structure est la meilleur possible : « Le privé a du savoir-faire pour créer du trafic de ligne. Il en a aussi pour augmenter les activités annexes. Enfin, il sera contraint d'investir pour améliorer l'infrastructure et la rentabiliser. » Ce privé n'est pas encore connu mais plusieurs sociétés existent. « L'aéroport de Genève pourrait être intéressé », relève Philippe Varone.

Développer l'aviation commerciale

Une chose est sûre, les ambitions des partenaires publics sont élevées malgré le contexte morose de ce milieu. « Développer l'aviation d'affaires ne suffisait pas à justifier un engagement public. On doit vraiment proposer des produits complets aux touristes d'où l'implication des destinations », insiste le conseiller d'Etat.

Côté calendrier, les instigateurs de la démarche se sont donnés quatre ans pour tout mettre en place. « C'est ambitieux. Il y a un énorme travail. Il faudra discuter avec l'armée et connaître ses désidératas car Sion doit rester une base de dégagement. Il faut aussi préparer le nouveau plan sectoriel qui doit être validé par le Conseil fédéral et réaliser le cahier des charges pour l'opérateur », détaille Philippe Varone.

Par rapport aux emplois actuels, il indique que tout le personnel devrait être repris « mais ces éléments seront négociés avec le partenaire ».